



PV de la Commission d'établissement : 4 MAI 2023, 18h00

Aquarium, Collège d'Entre – Bois, 1018 Lausanne

Présent.es :

Quart parents: Vivianne Richoz, Estefania San Clemente

Quart professionnel-le-s de l'école: Sophie Riesen, Federica Leporini, Anna-Laura Gerardi, Amira-Marwa NaffaG

Quart Organisations milieux concernés par l'école: Andrea Longo

Absent.es :

Mme Katherine Moyano

M. André Telemâco

Mme Estefania San Clemente

Mme Ingrid Jorissen Rosset, directrice

M. Samson Yemane (Autorité communale) Mme Manon Zecca (Autorité communale)

Déroulement de la séance

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte à 18h05. L'ordre du jour est approuvé.

2. **Secrétaire du jour:** Federica Leporini

3. **Procès-verbal du 9 MARS:** adopté

4. **UN NOUVEAU LOGO?**

L'assemblée discute de la nécessité de changer le logo de l'association. Il est conclu que ce n'est pas vraiment une priorité.

5. ORGANISATION DE LA SOIRÉE DU 25 MAI

Anna Gerardi informe que les animateurs des quatre ateliers n'ont pas jugé nécessaire de se réunir avant le 25 mai.

Des flyers ont été distribués aux élèves de la Rv et EB. Jusqu'à présent, 17 personnes se sont inscrites. À partir du mardi 9 mai, d'autres flyers seront distribués à toutes les classes avec la possibilité de s'inscrire à la soirée via un formulaire. Sur le nouveau flyer, le logo de l'école et de la Ville de Lausanne doivent

apparaître plus clairement et une date de retour (16 mai) doit aussi apparaître.
Le 17 mai, Andrea doit recevoir le nombre de participants prévus.

L'assemblée se demande ce qu'il faut faire au cas où le nombre d'inscrits serait inférieur à 30. La majorité est d'accord pour maintenir la soirée même dans ce cas.

Sophie Riesen enverra un email à tous les enseignants pour leur rappeler de distribuer les flyers aux élèves.
L'assemblée se distribue les tâches à l'aide d'un document préparé par Sophie Riesen.

Vivianne Richoz informe l'assemblée que Marjorie lui a remis des documents avec un code QR qui renvoie à une page web créée par le collège de Villamont. Les documents pourront être distribués lors de la soirée du 25 mai.

Il est décidé que le document que nous distribuerons lors de la soirée indiquera clairement qu'il s'agit d'un document créé par le collège de Villamont.

L'assemblée est d'accord de publier le document créé par le collège de Villamont sur la page de l'établissement CFRamuz. Ce sera une tâche à faire plus tard, après la soirée du 25 mai.

Dans la prochaine séance du CET, il faudra discuter sur quelle suite donner à la soirée avec les parents.
L'assemblée est d'accord pour que ce type de réunions d'information soient organisées dès la 7H.

Lors de la prochaine réunion, il sera nécessaire de discuter de la possibilité d'organiser une intervention de AcGon Innocence. Mme NaffaG propose également de contacter des associations telles que VDgay, car le problème de l'homophobie est très actuel dans le présent des élèves même très jeunes.

18h55 : Fin de la séance

6. PROCHAINE SÉANCE 15 juin, 18h00